

sanctitate, in angelorum medio, quem denique tibi sanctificasti et consecrasti, juxta illud, Isa. 66, 1, 2 Par. 5, ult.: *Perenitque oratio in habitaculum sanctitatis in celum*; ubi nos, in *habitaculum sanctum caeli*, quasi dicat, coelis misit auxilium. Alii, de templo posito in monte Moriâ, quod erat symbolum coli, atque adeo Ecclesiae de quibus solet exaudire. Sed illud non dicit extructum, ut ad illud manus supplices tenderet; nisi fortassè propheticè. Alii de propitiatorio, quod cum arcâ erat in monte Sion in tentorio, quod construxerat David, 1 Par. 15.

VERS. 6. — EGO DORMIVI, ET SOPORATUS (1). Accubui, et dormivi securè, sine metu, et, ut Latine dicitur, in utramque aurem, donec surgerem, tumque surrexi placidè. Propter illorum insidias et aggressiones, non desii liberè et intrepidè fungi munitis vite naturalibus, dormiendo, stertendo, expirgescendo, et similia agendo, quando libuit. Et id, quia *Dominiis audit me*, atque protexit; quasi dicat: Hoc negotium evasi, atque si fuisset extra omnè periculum. Continuat exauditionis beneficium. Exaudivit me deprecantem, ac securè et confidenter die nocteque versari dedit. Hæc enim locutio summam securitatem suaviter quiescentis designat. Alii non tam coherentè, per antithesin, dormitionem et somnum referunt ad tempus calamitatis et crucis, exsurrectionem verò ad tempus liberationis et salutis. Ego quidem sum gravi persecutionum somno oppressus, ut ex illo emersi, et quasi evigilavi, quia, etc. Quin et post Aug. Justinum contra Tryph., et Arnobium, existimant allusum ad Christum dormientem, id est, mortuum, et divinè potentia resurgentem. Ejus enim personam, et typum passim David gerit. *Suscipiet*, sustentavit prop. Unde et Græcè *ἀναστήσει, suscipiet*, de quo rectè Augustinus. Hoc animadvertendum in unâ sententiâ, et præteriti temporis verbum possit, et futuri, ut in Prophetis sæpè.

(1) EGO DORMIVI, etc.; in hoc versu imprimis annotandum, legendum esse verbum futurum, *suscipiet*, non præteritum, *suscipit*. Sic enim habet non solum Hebraea, sed etiam Græca, ex quibus nostra lectio desumpta est. Et D. Augustinus quoque manifestè declarat se futurum legisse, et sic habent vetusta quaedam nostra exemplaria. Vitiò enim scriptoris futurum mutatum est in præteritum, quoniam judicavit futurum hoc malè coherere cum præcedentibus præteritis. Incommodè enim videtur dicere se exsurrexisse, quoniam Dominus illi suscipiet; sed omninò videbatur dicendum se exsurxisse, quia Dominus illum susceperat. Quod incommodum tollit D. Augustinus, dicens: In prophetiâ bene miseri futuri præteritis, quia utrumque significatur: quia, inquit, ea que ventura prophetantur, secundum tempus futura sunt, secundum scientiam prophetantium jam pro factis habenda. Itaque secundum eum præterita hæc: dormivi, soporatus sum, et exsurxi, pro futura sunt exponenda, quod sanè omninò faciendum est, cum hic Psalmus intelligitur esse oratio Christi jam in persecutione existentis, et his verbis suam mortem atque resurrectionem prædicantis, quemadmodum communitè à nostris intelligitur. Verùm juxta sensum literalem, qui hic Psalmus (ut ex titulo patet) ad Davidem pertinet, cum jam à filio suo persecutionem pateretur, rectè juxta Scripturæ phrasin pro somnium, soporem atque ex somno exsurrectionem, intelligitur significari summam securitatem, et mentis tranquillitatem. (Jansenius.)

quo utrumque significatur. Quia ea quæ futura prophetantur, secundum tempus futura sunt, ac secundum scientiam prophetantium, jam pro factis habentur. Miscentur, et præsentis temporis verba, etc. Ad hoc fieri ex lingue usu ad actus continuatæ, et promissionum certitudinem (1).

VERS. 8. — SINE CAUSA (2). Frustra, vel temerè.

(1) NON TIBERO MILLA POPULI, etc. De Davide clarissima sunt: ille enim dicitur exsurxisse, quando recepit animum; et paravit se ad resistendum inimicis; idèò nunc dicit non timere se populum illum inimicorum rabiem, quia in Deo confidit, non in suis viribus, aut armis sociorum; ac propterea rogat Deum, ut exurgat, ut salvum se faciat de manibus hostium. Dicitur Deus per metaphoram exurgere, quando incipit juvare; quemadmodum dicitur dormire, quando non juvat. *Exsurge*, inquit alio loco; *quare obdormis, Domine?* Pulchrè autem conjungitur, *exsurxi, et exsurge*; quasi dicat: Ego te excitante per immissam inspirationem exsurxi, et tu igitur me excitante per orationem exsurge, et pugna pro me. Christo autem hoc omnino accommodantur rectissimè, non ratione capitis, sed ratione corporis; id est, Christus hæc dicit post resurrectionem non pro personâ suâ, sed pro corpore suo, quod est Ecclesia, quæ in illis inimicis innumerabilibus habuit inimicos, sed Deo freta omnes vitæ.

(Bellarmus.)

(2) Vocem *lechi*, pro *maxilla* seu *genâ* interpretatur non modò Hebræi omnes, sed et quotquot ex Hebræo verterunt, præter unum fortassè excipio Græcum, et qui eum semper sequitur. Latini interpretentur Genèrardum, qui *lechi* vult dici per apocopen poeticam pro *lechinam*, id est, *gratis et sine causa*. Sed hoc gratis dicitur; et sine exemplo; nam que *leço* adfert, non sunt ad rem. Si diceret fuisse omnem *lechinam*, ubi est hodiè *lechi*, corrupta, ut fit, voce, quod non concederem; sed quod *lechi* sit pro *lechinam*, id verò nunquam probatur nisi qui vel primoribus labris Hebræarum linguam degestant. Nam, ut omnitan similiten nunquam occurrere apocopen, cum *lechi*, scèpè citra controversiam significaret *maxillam* (ut Jud. 15, 17; 4 Reg. 22, 25; Job. 16, 10; Threnor. 3, 50; Mich. 5, 1, et aliis in locis), certè contextus ipse, ut ex sequente membro, *dentès peccatorum contrivisti*, vel cæco apparere potest, hæc significationem, etsi vox esset ambigua, videtur postulare; cum posterioris membrum in Psalmis eandem sententiam, quam prius, solet continere. Eugubinus vult *lechi* significare *maxillam*, affirmatque Hebræicam lectionem esse veriorè, quod sequitur, *dentès peccatorum contrivisti*. Testis est etiam Aquilam et Symmachum predictam vocem pro *maxilla* accepisse. Jansenius observat Hebræa habere, *maxillam*: מַחְלָה enim significare *maxillam*; quod bene convenit ei, quod sequitur de dentibus confractis. Significatur enim, inquit, non solum ignominiosa in maxilla percussio, sed etiam vehementer, que scilicet dentes confringit. Titelmannus *maxilla* interpretationem videtur præferre. Origenes testatur se in codicibus Hebræis, quos viderit, legisse *maxillam*. Paraphrasis Chaldaica, auctor versionis Syriacæ, qui antiquissimè creduntur, B. Hieronymus, ex recentioribus Sanctus Pagninus, Pellicanus, Cajetanus, Felix Pratensis, Vatablus, Campensis, Clarus, Flaminius, innumerique alii, *maxillam* verterunt. Neque card. Bellarminus hanc versionem improbat, neque negat ita legi hodiè in Hebræo; imò affirmat utramque lectionem bonum habere sensum. Sed nec Georg. Venetus dubitat versionem Vulgatam hic appellare mendosam. Quis nunc ferat quod ait Genèrardum, *inscitè recentiores vertere in maxilla*; quodque statim subjungit: *Vide quid sit inscitiam et temeritatem habere ducem*. Videre ipse debuisse, quos inscitæ et temeritatis argueret. Non negat ipse interim recentiorum, quam vocat, versionem ferri posse. Dicit porro Da-

inscitè recentiores verunt, in *maxilla*. Nam est apocope poetica, *lehe*, pro *lechinam*, ut *dal*, pro *deleth*, vid: *Percussisti (in) maxilla*, significare volens turpem et dedecorosa penam ac plagam hostibus à Deo inflictam. Nam nemo alteri jam grandisculo cephalum infregit unquam, nisi pro summum contemptum. Probant hoc aliquot Scripturæ loci; exempli gratiâ, Job. 16, 10: *Cum opprobrio percussurum maxillas meas*; Threnor. 5, 50: *Ubi percussisti me maxillam*; *saturabitur opprobriis*; ubi in fonte eadem omnia vox, quæ hic reperitur, Michææ 5, 1: *Virgâ percudent in maxillam iudicem Israel*; ubi Hebræice eadem quoque vox, quæ hic. Sic Judæi Christo illudentes, colaphis eum cedebant, Joan. 19.

(Muis.)

DENTES. Scilicet Achitophel et aliorum qui detractionibus suis mordebant David, dices: *Ei qui rapuit ovem, et interfecit pastorem, citam salutem?* q. d.: Non. Dentes autem isiorum fuerunt contriti, quia Achitophel se suspendit, ut habetur 2 Reg. 18.

(J. Gramus.)

BENÈ KIMECHIUS. *Jan multoties me servavit, et hostes meos percussit, ita et nunc iacturus es*. Ad Saulem potissimum ejusque progeniem, tum etiam ad reliquos hostes feliciter olim debellatos respicere videtur. Ad dicit tamen: *Vel refertur ad præsens bellum, tum in præsentem hæc sunt accipienda, ut supra vers. 5*. Ita Aben-Esra: *Quod dicit: Impiorum dentes confringis, oppositum est iis qui nullam salutem ipsi à Jovè expectandam esse dicerent*. Metaphoram in his verbis Lornius, in Biblioth. antiquar. exegit., part. 1, p. 902, desumptam putat à pugilum certaminibus, quibus in feriando et oppugnando adversario præcipue facies pelli solchit. Sed cum apud Hebræos hujusmodi certamina in usu fuisse nullo exemplo constat, præstat cum Venemâ et aliis figuram à feris bestis petitam putare, quæ morsu nocent et dilaniant, quarum dentibus excussis,

(Rosemuller.)

NOTES DU PSAUME III.

C'est ici le premier psame qui ait un titre, et ce titre est: *Psame de David lorsqu'il fut en fuite devant son fils Absalon*. L'histoire de ce fait est comme par le second livre des Rois. Il est vraisemblable que le prophète, de retour dans sa capitale, après la défaite des rebelles, composa ce psame pour conserver la mémoire du danger qu'il avait couru, et pour témoigner la confiance qu'il avait toujours eue dans la protection de Dieu. Ce sentiment est le fruit que tout fidèle doit retirer de ce psame: dans quelque détresse qu'il se trouve, il ne doit jamais perdre de vue la protection divine. Quelques efforts que fassent ses ennemis pour le perdre, il éprouvera que Dieu n'abandonne jamais ceux qui implorent son secours, et qui n'attendent que de lui leur délivrance.

L'Hebréu et le grec mettent dans le titre, pour David, afin de nous faire entendre que ce psame et plusieurs autres, qui ont le même titre, ont été inspirés à ce prophète par le Saint-Esprit, dont il n'a été que l'instrument et l'interprète. Ce titre se trouve dans l'Hebréu, dans le grec et dans le latin: c'est ce qui lui donne quelque autorité, sans nous obliger cependant à le regarder comme faisant partie de la parole divine. Car, à parler en général, les titres des psames ne sont pas reçus par les interprètes avec la même vénération que les psames mêmes. Il y a trop de diversités dans ces titres. Les uns se trouvent dans les Septante, et non dans l'Hebréu; d'autres ne sont pas dans tous les exemplaires grecs: quelques-uns ne sont que dans le grec, et non dans la Vulgate, ou bien dans la Vulgate, et non dans le grec. Enfin, plusieurs sont si obscurs qu'il est comme impossible d'en deviner le sens; et la plupart même de ceux qui paraissent clairs, contribuent très-peu à l'intelligence des psames qu'ils annoncent. On a fait sur ce point un nombre presque infini d'observations, qu'on peut voir dans les interprètes. Il n'est point nécessaire, pour acquérir une intelligence convenable du psame d'exercer une

ostium, et *kes*, pro *kisse*, solium. Vide quid sit insertiam et temeritatem habere ducem. Naxi etsi eorum interpretatio fieri possit, ad miscrandum est valdè veterum sapientiam ante damnare, quam intelligere. Præterea est idem sensus. Ita eorum rabies cohibuit, tam gravem alamp infregisti, ut eos prostraveris, nec me poterint devorare, quemadmodum expelebant. *Dentes*, vires, potentiam, vim, impetum. Metaphora de summo supplicio et ictu, à feris sumpta, quæ in dentibus summum habent robur, sequè is tanquam armis tumunt. Est autem auxeris. Quid dico percussisti? imò verò alamp dentes improborum excussisti et contrivisti.

VERS. 8. — DOMINI EST SALUS. Domini est salvare, et populo suo beneficiere: hoc ejus est proprium, non alterius. *Salus*, pro salvatione, et præsidio salutarum. *Benedictio*, favor, et omnium bonorum copia. Quam nonnulli astringunt ad cælestia bona per Christum parta. Pax, et divina beneficia, Ently. Sic autem Hebræi appellant bonorum multiplicationem divinitus, Deique gratiâ eventientem, ut ex opposito, maledictionem non bonorum privationem simpliciter, sed malorum multiplicationem divinitus, Deique iudicio contingentem, divinam quamdam ultionem et virescit.

nulla ab iis metuenda est noxa. Kimechus, *ignominiosam percussorem*, intelligit, quod etiam Gejeoro visum est, qui ad loca Mich. 5, 1 (al. 4, 14), et Joan. 19, 5, provocavit.

(Rosemuller.)

critique exacte sur tous ces titres. L'instruction et l'édification des fidèles sont indépendantes de ces recherches. Je tâcherai cependant d'expliquer ces inscriptions à mesure qu'elles se présenteront dans le cours du psautier, et je donnerai, comme il convient, la préférence d'estime et d'attention à celles qui se trouvent uniformes dans l'Hebréu, dans le grec et dans notre Vulgate.

Je ne puis dissimuler une difficulté que fait naître le respect dû à cette version vulgare déclarée authentique par le concile de Trente. C'est saint concile déclare qu'il faut recevoir tous les livres avec toutes leurs parties, tels qu'ils sont dans l'ancienne version vulgare. Or, il paraît que les titres des psames sont des parties du psautier. 2° Dans la préface qu'on lit à la tête de l'édition donnée par Clément VIII, édition reçue par toute l'Eglise catholique, il est dit qu'on n'y a rien mis qui n'ait été canonique; et l'on ajoute que le Saint-Siège n'empeche point qu'on y insère des choses qui pourraient servir à l'intelligence des saints livres, par des concordances de passages, des sommaires de chapitres, pourvu toutefois que ces additions fussent imprimées en d'autres caractères que les livres mêmes de l'Écriture. D'où il s'ensuivrait assez plausiblement que les titres des psames sont du corps de la Bible, et canoniques. Car outre qu'ils n'ont point été ajoutés par des auteurs modernes, à la façon des concordances de passages, ou des sommaires de chapitres, on les voit imprimés partout du même caractère que les psames.

Cette difficulté n'est pas plus grande que celle qu'on fait en faveur de la petite préface mise à la tête des Lamentations de Jérémie. Presque tous les commentateurs anciens et modernes l'exceptent des Écritures canoniques, quoiqu'elle soit, dans nos bibles, imprimée du même caractère que les Lamentations; et quand on objecte à ces interprètes l'autorité du concile de Trente, qui ordonne de recevoir les livres de l'Écriture tels qu'ils sont dans la Vulgate, et de les

teair dans leur totalité, c'est-à-dire, avec toutes leurs parties, pour sacrés et canoniques, ces savants répondent que le concile parle de ces livres *selon qu'ils ont coutume d'être lus dans l'Eglise catholique*. Or, cette Eglise, qui tous les ans lit les Lamentations dans ses offices publics, n'a jamais lu ni ordonné de lire la petite préface qui les précède. Quant à ce qui est dit dans la préface de nos bibles sur ce qui y est contenu, et sur le caractère dont on s'est servi pour l'imprimer, ils observent que cette préface n'est point l'ouvrage comme canonique; opinion qui ne peut faire loi dans l'Eglise: on bien ces docteurs trouvant cette petite préface déjà imprimée du même caractère que les Lamentations, ils auront cru qu'il fallait l'imprimer encore de même: usage qui a prévalu, sans donner pour cela à cette préface plus d'autorité qu'elle n'en avait auparavant.

Ces réponses sont tout-à-fait applicables aux titres des psaumes. L'Eglise, qui lit tous les jours les psaumes, ne les lit jamais avec leurs titres. Si elle jougait ces livres autrement, elle les lirait aussi-bien que tant d'autres titres de saints livres qu'elle n'omet pas, notamment celui-ci, *Oratio Jeremie prophete*, qu'on lit dans l'office du samedi saint. A l'égard de la préface de nos bibles, c'est une pièce respectée, parce qu'elle est l'ouvrage de personnes graves, habiles, et qui avaient été employés dans la correction de la Bible donnée par Clément VIII. Mais il ne paraît aucun décret du Saint Siège qui autorise cette préface. Il est seulement ordonné par Clément VIII aux imprimeurs, de se conformer dans la suite à l'exemplaire des saints livres imprimé au Vatican, ce qui laisse les titres des psaumes et la petite préface des Lamentations dans l'état de controverse où ils étaient auparavant, et où ils seront jusqu'à ce qu'ils plaise à l'Eglise d'en décider autrement.

A raison de son titre, ce troisième psalme paraît donc avoir pour objet la révolte d'Absalon, et l'état de détresse et d'humiliation où se trouva pour lors le prophète. La plupart des saints Pères l'expliquent de J. C. persécuté par les Juifs, et livré par le traître Judas. Saint Augustin y ajoute deux autres convenances; savoir: les souffrances de l'Eglise mise à son chef souffrant sur la terre, et les épreuves, les tentations, les combats de chaque fidèle en butte aux attaques des ennemis du salut.

VERSETS 1 ET 2.

On pourrait traduire conformément à l'Hebreu: *Seigneur, que le nombre de ceux qui me persécutent s'est multiplié!* Le nombre des partisans d'Absalon était en effet très-grand, puisque dans la bataille qui se donna contre lui, il périt vingt mille hommes de son côté.

Ce qui affligeait le plus David, c'est qu'on le crut abandonné de Dieu, à cause des deux crimes qu'il avait commis, l'un à l'égard de Bethsabée, et l'autre à l'égard d'Urie. Malgré ces deux grandes fautes, ce prince ne perdit jamais la confiance qu'il avait en Dieu, et c'est ce qu'il témoigne dans ce psalme.

J. C., le Saint des saints, vit toute la synagogue déchainée contre lui; elle lui reprocha la confiance qu'il avait toujours témoignée à l'égard de Dieu son père; elle le chargea d'insultes, tandis qu'il était sur la croix. L'Eglise de J. C. a essayé toute sorte d'outrages de la part des Gentils, des hérétiques, des impies et des pécheurs. Chaque fidèle est toujours en guerre contre les ennemis de son salut. Ce psalme est applicable à tous ces divers objets.

A la fin du second verset, on trouve dans l'Hebreu ce mot *selah*, qui est répété deux autres fois dans ce même psalme, et en tout soixante-onze fois dans le psautier, sans compter trois fois dans Habacuc. La signification de ce terme est fort obscure. Les uns croient que c'est une marque destinée à avertir les

chanteurs d'élever la voix. D'autres, que c'est le signe d'un changement de ton. S. Jérôme le traduit par *longjours ou éternellement*; les Septante par *ὡς ἄνωγε*, qui n'est pas plus clair que *selah*. Quelques-uns prennent ce mot pour une sorte d'aspiration vers Dieu; quelques autres croient qu'il est placé dans les endroits où le prophète veut avertir l'homme touché de ses malheurs de respirer un peu, et de ne pas s'abandonner à sa douleur. Nulle de ces explications n'est à l'abri de la critique, parce que nulle n'est appuyée de raisons convaincantes. Notre version vulgaire passe ce mot sous silence; et je ne trouve qu'un seul endroit où elle paraisse en tenir compte, c'est au huitième verset du psalme 61; elle met là *in æternum*, tandis qu'il n'y a que *selah* dans l'Hebreu, et *ὡς ἄνωγε* dans le grec. La signification de ce mot étant donc si disputée et si incertaine, je n'en dirai rien désormais. On peut voir la dissertation de D. Calmet, qui penche fort à regarder ce mot comme inutile (1).

RÉFLEXIONS.

Les psaumes ont été inspirés à David et aux autres auteurs de ces divers cantiques (si toutefois David n'en est pas l'unique auteur), pour l'instruction et l'édification des fidèles, tant de la nation juive que de l'Eglise chrétienne. Les faits particuliers qui sont arrivés du temps de David, ou des autres psalmistes, ne doivent pas assez intéresser la postérité pour que le Saint-Esprit les consignât dans une multitude de psaumes qui n'auraient eu trait qu'à ces événements. Tous les sentiments religieux qu'on remarque dans ces cantiques sont applicables aux divers états où l'homme fidèle et zélé pour le culte de Dieu peut se trouver. Aussi l'Eglise a-t-elle toujours mis ce saint livre entre les mains de ses enfants; elle en a formé la plus grande partie de ses offices publics. En un mot, les psaumes sont tout à la fois un recueil de vérités dogmatiques, parce qu'ils contiennent un grand nombre de prophètes sur les temps futurs, et un corps complet de morale, parce qu'ils renferment des instructions propres à éclairer, à diriger, à consoler les fidèles dans toutes les situations où ils peuvent se trouver.

Dans ce troisième psalme, on voit un prince chéri de Dieu, en butte aux fureurs d'un fils rebelle, et d'un grand peuple révolté. Sa situation est aussi humiliante que douloureuse. Il sent la grandeur de ses maux, mais il manifeste en même temps l'étendue de sa confiance en Dieu. Personne sur la terre n'est exempt d'adversités; personne ne passe ses jours sans éprouver beaucoup de contradictions. L'histoire de chaque homme est un tissu d'épreuves et de disgrâces. On a dans ce psalme, et dans une multitude d'autres, des motifs de confiance, et des formules toutes dressées pour les exposer aux pieds du souverain consolateur. Nous ne sentons point assez le prix du trésor inestimable que nous possédons dans ce divin livre.

Nous récitons les psaumes sans y puiser les sentiments de religion dont ils sont remplis. Nous ne faisons aucun effort pour acquiescer l'intelligence de ces saints cantiques. Nous nous plaignons, ou de leur longueur, ou de leur obscurité, ou de l'usage journalier qu'en fait l'Eglise. Les Saints furent animés de sentiments tout contraires. *Dans les psaumes*, disait Ambroise (2), *la doctrine en de pair avec l'agrément. On les étudie pour s'instruire; on les chante pour se consoler; on y trouve les louanges de Dieu, la voie de l'Eglise la confession de la foi... Les psaumes*, disait S. Augustin (3), *sont la tranquillité de l'âme, le signal de la paix, le calme des passions, le frein de la colère, l'école de la tempérance, le vernal de l'antidote; c'est le trésor commun où chacun trouve les biens dont il manque, et les remèdes dont il a besoin.*

(1) Le P. Hombigant avertit qu'il ne le traduit point, parce qu'on ignore ce qu'il signifie.

(2) Ambros. Praef. in Psalm.

(3) Aug. Praef. in Psalm.

Le P. Hombigant préfère *vox mea ad Dominum*, parce que dans le texte il y a *וְקוֹלִי*, *vox mea*, et non *וְקוֹלִי*, *in voce mea*. Le prophète détourne les yeux de dessus ses ennemis, et il porte ses regards vers le Seigneur; c'est dans le Seigneur qu'il a mis sa confiance, et il reconnaît que c'est dans le Seigneur qu'il a trouvé toute la protection dont il avait besoin.

Dans l'Hebreu il y a: *Vox mea non bouclier*, ce qui est la même chose que *non défenseur*. Ce titre de *bouclier* donné à Dieu revient très-souvent dans les psaumes, et même dans les autres livres de l'Ecriture. La Vulgate le rend par *septor*, *protector*, etc. Cette expression: *vous relevez ma tête*, signifie que Dieu le console, le tire de l'affliction où il était plongé. Le propre de la douleur est de tenir les personnes affligées dans une posture humiliée et humiliante; elles penchent la tête vers la terre; elles n'osent lever les yeux vers le ciel; témoin le publicain, dont J. C. parle au 18^e chapitre de S. Luc: touché de ses péchés, il *ne osait regarder le ciel*. David veut donc dire que la protection du Seigneur lui rend la confiance et la joie intérieure.

L'Hebreu porte: *Je crierais vers le Seigneur, et il m'a exaucé*; à quoi la Vulgate n'est point contraire; car on sait que les Hébreux n'ont que deux temps, le présent et le futur, et point de présent, et qu'ils mettent souvent le futur pour le présent, et le présent pour le futur. Si cependant on voulait ici soutenir un futur, cette leçon marquerait la promptitude du secours divin. *Je crierais vers le Seigneur, et déjà il m'a exaucé*; en sorte que le simple désir de prier aurait obtenu la protection que désirait le prophète.

Il m'a exaucé de sa sainte montagne, c'est-à-dire, ou du ciel, qui est le trône de Dieu et la montagne de Sion, comme parle l'apôtre, ou bien de la montagne même de Sion, voisine de Jérusalem, laquelle était le séjour de l'Arche du Testament, depuis que David l'y avait transportée de la maison d'Obédedom. C'était de cette sainte arche que Dieu rendait des oracles.

Mais il vaut mieux l'entendre du Ciel, qui est le trône de Dieu et la montagne de Sion, comme parle l'apôtre.

Quoique ces deux versets s'entendent très-bien des prières et des sentiments de David, néanmoins, comme il est question dans le verset suivant de la résurrection de Jésus-Christ, il paraît qu'on doit principalement entendre nos deux versets des prières que Jésus-Christ adressa à son Père pour demander sa résurrection. Saint Paul semble avoir eu en vue cet endroit du psalme, lorsqu'il dit que Jésus-Christ, ayant offert, avec un grand cri, ses larmes, ses prières et ses supplications, à celui qui pouvait le tirer de la mort, a été exaucé, à cause de son humble respect.

RÉFLEXIONS.

Je remarque une opposition très-sensible entre les sentiments de David et ceux de ses ennemis. Ceux-ci prétendaient qu'il n'avait aucune protection à espérer de Dieu, et David, au contraire, se trouve plus fortifié que jamais par le secours du Très-Haut. Dieu est son *bouclier*, sa *gloire*. Il fut cependant de Jérusalem, il est comme exilé de son royaume, il ne résiste point aux entreprises d'un fils dénaturé, et, au milieu de cette tempête, il est tranquille sous la sauvegarde de son Dieu, il ne doute pas plus de sa protection que si toute l'armée des rebelles était déjà terrassée. Voilà l'usage d'une confiance parfaite, et un exemple qui doit extrêmement consoler tout homme affligé. Une de nos plus grandes infidélités est le défaut de confiance en Dieu. Il n'y a aucune circonstance de la vie où il nous soit permis de nous délier des miséricordes du Ciel: fussons-nous dans l'abîme de tous les maux, ou même des plus grands désordres, ne perdons jamais de vue la sainte montagne où réside l'auteur de tous les biens et la source de toutes les grâces. S'il ne

vous vient pas de là des secours contre les afflictions temporelles, ceux du salut ne nous manqueraient pas. Il est impossible qu'en tournant notre cœur vers Dieu, nous ne sentions pas renaître dans tout notre intérieur le calme et la paix. C'est une vérité d'expérience; et s'il y a dans le monde des hommes sans consolation, c'est qu'il y a de eux hommes sans vue de Dieu et sans religion: malheureux sans doute, parce qu'ils souffrent et parce qu'ils ignorent le moyen d'adoucir leurs souffrances. C'est une image de la situation désespérée des réprouvés.

VERSÉT 5.

La lettre du texte hébreu porte: *Je me suis couché et j'ai dormi; je me suis réveillé parce que le Seigneur m'a soutenu ou me soutient*. On voit que, de part ou d'autre, le sens est le même; et ce sens, par rapport à David, est qu'au lieu de se consumer de soins, comme Absalon et ses autres ennemis, il s'est livré aux douceurs du repos, et qu'il s'est levé ensuite plein de confiance dans la protection du Seigneur.

Les saints Pères appliquent ce verset à J. C., dont la mort ne fut que comme un sommeil de quelques heures, parce qu'il sortit du tombeau plein de force et de gloire.

RÉFLEXIONS.

Il n'y a qu'un homme aussi uni à Dieu que l'était David qui puisse, au milieu des plus grands revers, jouir d'un calme parfait et d'une paix inaltérable. Ceux qui ne sont encore que dans les premiers degrés de la perfection, et qui ont besoin de grands efforts pour se recueillir, n'éprouvent point les douceurs du saint repos dont parle le prophète. Leur cœur ne résiste encore ni aux agitations de la crainte, ni aux desirs d'une situation plus tranquille. Les tempêtes où on leur suscite les troublement dans l'exercice même de la prière. Lorsqu'ils voudraient converser avec Dieu, il leur vient mille prétextes pour se tourner vers les objets de leurs péchés. Ils méditent moins les vérités éternelles que les moyens d'échapper à leurs ennemis. Il se fait ainsi un combat entre l'homme intérieur et l'homme sensible; et la paix de Dieu, qui est *au-dessus de tout sentiment*, comme s'exprime l'apôtre, est inconciliable avec le trouble.

Mais l'âme vraiment dégagée de toutes les affections terrestres se concentre dans le repos du Seigneur. Elle peut dire avec le Prophète: *Je me couche*, pour réparer les forces d'un corps assujéti aux besoins de la nature; *je joins des avantages d'un sommeil tranquille*. *Je me lève ensuite*, et je bénis le Seigneur de la protection qu'il daigne m'accorder.

En écrivant ceci, je sens mieux le bonheur de cet état qu'il ne m'est possible de l'expliquer, et beaucoup mieux encore que je ne l'éprouve dans les disgrâces qui m'arrivent. Si j'avais la droiture de cœur qui fit le caractère du Prophète, je serais, comme lui, inaccessible à toutes les tempêtes de la vie; elles pourraient fondre sur moi, et elles n'altéreraient point la paix de mon cœur. Ah! Seigneur, faites-moi connaître tous les motifs qui attachent ce grand homme à votre aimable providence; apprenez-moi que dans votre sein on est à l'abri de tous les orages, et qu'on peut être couché sur le bord du précipice, sans craindre les chutes si fréquentes parmi ceux qui ne mettent pas toute leur confiance en vous.

VERSETS 6 ET 7.

Ces milliers d'ennemis sont les Israélites rassemblés en grand nombre auprès d'Absalon. Le Prophète dit qu'il ne les craint pas; cependant il implore le secours du Seigneur, et il apporte pour motif l'épreuve qu'il a déjà faite, en d'autres occasions, de la protection divine. C'est ce qu'il exprime par ces termes: *Vous avez frappé ceux qui, sans raison et sans justice, se sont déclarés contre moi; vous avez brisé les dents de mes ennemis, qui sont aussi les vôtres.*

Ceci convient spécialement à Jésus-Christ et à son

Église, dont les ennemis sont semblables à des lions furieux; mais Dieu brise ces dents de ces lions, et les met hors d'état de nuire.

Dans le texte, le premier de ces versets ne contient que cette phrase: *Je ne craindrai point les milliers d'hommes (ou du peuple) qui m'entourent*; et tout le reste, avec le verset suivant, ne forme qu'un verset; mais cela ne met aucune différence dans le sens. Il y a plus de difficulté dans cette leçon de l'hébreu, tel qu'on l'explique aujourd'hui; il porte: *Vous avez frappé mes ennemis dans la mâchoire (in maxilla, au lieu de sine causa)*. Et j'avoue que cette leçon serait analogue à ce qui suit: *Vous leur avez brisé les dents*. Mais il y a des raisons pour justifier les Septante, qui traduisent par *excusatio (sine causa)*; peut-être ont-ils écrit *phobra*, qui signifie *maxillas*; peut-être ont-ils cru que le mot hébreu פָּרַח venait de פָּרַח *gratia*; peut-être ont-ils pris ce mot פָּרַח , comme signifiant, à la manière des bêtes (ferarum more), c'est-à-dire, *sans raison*. Enfin cette leçon (*sine causa*), fait un très-bon sens, comme les hébraïques même en conviennent.

RÉFLEXIONS.

Les ennemis du dehors ne sont point aussi formidables que les ennemis domestiques. Ceux-ci, par rapport au salut, sont nos possessions. Leur nombre est si grand, qu'on peut les comparer à une armée où se trouvent rassemblés plusieurs milliers d'hommes. Cependant, au milieu de ces monstres qui nous persécutent, comme si c'étaient des bêtes féroces, nous ne devons jamais perdre courage, ni laisser affaiblir notre confiance en Dieu. Recourons à lui avec humilité; exposons-lui notre misère, conjurons-le de prendre notre cause en main, de nous soustraire à ces terribles persécuteurs, de les frapper, de les terrasser par tous les moyens que sa miséricorde et sa puissance savent employer si à propos. Il peut faire servir tous nos penchants à sa gloire et à notre salut. Paul était d'un caractère ardent; il devait, sous l'impression de la grâce, le grand instrument de la conversion des Gentils. Augustin était porté à l'amour sensuel; son cœur s'ouvrit à l'amour divin, et il ne parla plus, il n'écrivit plus que de ce saint amour. Ainsi, pourrais-je examiner les penchants d'un nombre presque infini de grands saints, et je remarquerais qu'ils étaient nés avec des inclinations qui les auraient perdus, s'ils n'avaient pas obtenu de Dieu la force de les assujétir aux lois de la plus haute perfection. C'est là remporter des victoires signalées sur l'ennemi du salut et sur soi-même. Seigneur, vous ne placez personne sur la terre sans le germe des vertus, don précieux de votre grâce et de votre amour! Nous abusons de ce bienfait, nous le corrompions même, en fortifiant par notre lâcheté les affections vicieuses que nous tenons d'un père coupable. Nous sommes d'intelligence avec ces ennemis, comment pourrions-nous espérer de les vaincre?

VERSÉT 8.

David veut dire ici que l'espérance du salut, de la délivrance, de la victoire, dépend uniquement du Seigneur. Ensuite il adresse la parole au Seigneur même, et il le conjure de bénir son peuple, ou bien il assure que ce peuple ne doit compter que sur les bénédictions de Dieu.

Il paraît que, dans la première partie de ce verset, le prophète s'attache à contredire expressément et positivement ce que ses ennemis disaient, qu'il n'avait point de salut à espérer de son Dieu. Il déclare, au contraire, qu'il ne compte que sur la protection de ce Dieu tout-puissant.

Dans la seconde partie, ce roi prophète pourrait avoir en dessin de faire voir qu'il n'était point l'ennemi des rebelles qui suivaient le parti d'Absalon; qu'au contraire il les regardait toujours comme faisant partie du peuple de Dieu, et qu'en cette qualité il dé-

sirait pour eux les bénédictions du Seigneur; bénédictions dont le premier fruit serait de les ramener à l'obéissance qu'ils devaient à leur roi. Ce sentiment est très-digne de David.

Mais comme ce psaume a principalement pour objet la mort et la résurrection de Jésus-Christ, le prophète a surtout en vue d'annoncer, dans ce dernier verset, les abondantes bénédictions qui devaient être répandues sur l'univers par l'envoi du Saint-Esprit et la prédication des apôtres, comme le fruit de la croix du Sauveur. En effet, les victoires de David ne rendaient pas Israël plus saint et plus digne des faveurs célestes. Mais la victoire de Jésus-Christ nous a acquis le véritable salut; son règne sur nous fait tout notre bonheur, et lui seul est la source des bénédictions de Dieu sur son peuple.

RÉFLEXIONS.

Il n'appartient qu'au Seigneur de donner le salut, c'est-à-dire, de délivrer le corps et l'âme des maux qu'ils éprouvent, ou des dangers auxquels ils sont exposés. Si nous avions de la foi, cette vérité nous serait très-sensible. Mais la foi est une vertu ou un sentiment si rare, qu'il n'est point étonnant que la vraie confiance en Dieu ne se trouve presque point parmi les hommes. Leurs inclinations terrestres font qu'ils attendraient des miracles pour reconnaître que Dieu les protège, et ces miracles ils les bornent aux biens qu'ils désirent, ou aux maux temporels dont ils voudraient être délivrés. Quand on dit à une personne de mettre sa confiance dans le Tout-Puissant, elle croit qu'on lui fait espérer par-là des richesses; quand on tient le même langage à un malade, il croit qu'on lui promet la guérison. Il en est de même de tous les autres maux qui affligent les hommes. Ils ne voient pas que la confiance en Dieu ne doit pas avoir pour objet d'être délivrés actuellement de ces calamités, mais de les supporter avec patience, mais d'attendre de la Providence des secours proportionnés aux desseins qu'elle a sur eux, mais surtout de faire un saint usage des misères de cette vie, pour avancer dans la route qui conduit à une meilleure. Les hommes ne font point leurs regards sur Jésus-Christ, sur les apôtres et sur les saints de tous les siècles. Ces saints ont été remplis d'une confiance inaltérable en Dieu, et ils ont cependant beaucoup souffert; ils ont même regardé leurs souffrances comme l'effet des attentions bienfaisantes de la Providence sur eux, parce que c'étaient autant d'occasions qu'elle leur ménageait pour acquérir des mérites et pour enrichir la couronne de gloire qui leur était destinée.

J'ajoute que, dans les maux temporels même, celui qui met sa confiance en Dieu reçoit très-souvent de lui des secours qu'on pourrait appeler les miracles secrets de la Providence. A la vérité, il nous est impossible d'en découvrir les ressorts, on n'en prévoit les moments, mais ils ne nous manquent presque jamais, et il y a sur ce point des preuves d'expérience que la légèreté, ou plutôt l'ingratitude seule des hommes peut obscurcir. Elles n'échappent point à ceux qui réfléchissent sur le secours et les circonstances de leur vie.

Mais c'est surtout au moment de la mort, que ce mot consolant: *C'est au Seigneur qu'il appartient de donner le salut*, à toute sa force, et qu'il répand dans l'âme qui a de la foi une paix et une confiance qu'il n'est pas possible aux hommes d'expliquer. Quand il n'y aurait que cette preuve de la Religion, il faudrait abandonner le parti des incrédules, et se ranger du côté des fidèles; et quand, par impossible, il n'y aurait point de vie future, il faudrait encore mettre sa confiance dans le Seigneur, parce que l'avantage de mourir dans la paix et d'espérer une éternité de bonheur est d'un prix inestimable.

1. *In finem in carminibus.*

PSALMUS DAVID IV (1).

2. Cùm invocarem, exaudivit me Deus justitiae meae: in tribulatione dilatasti mihi.

3. Miserere mei, et exaudi orationem meam.

4. Filii hominum usquequò gravi corde? ut quid diligitis vanitatem, et quaeritis mendacium?

5. Et scitote quoniam mirificavit Dominus Sanctum suum: Dominus exaudivit me, cùm clamavero ad eum.

6. Irascimini, et nolite peccare, quae dicitis in cordibus vestris, et in cubilibus vestris compungimini.

7. Sacrificate sacrificium justitiae, et sperate in Domino; multi dicunt: Quis ostendit nobis haec?

8. Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine: dediti letitiam in corde meo.

9. A fructu frumenti, vini, et olei sui, multiplicasti sunt.

10. In pace in idipsum dormiam et requiescam.

11. Quoniam tu, Domine, singulariter in spe constituisti me.

(1) Carmen hoc quo tempore editum sit, variae sunt variorum sententiae. Hebraei interpretes unanimi fere consensu sicut superiorem, ita hunc etiam Psalmum indubitatè habent pro eo qui sit factus in periculis quae ab Absalone impendebant, atque ita priori aequalem esse (a). Eiusdem plerique ex nostris sunt sententiae (b). Quae conjectura, si retineatur, mirum dirigerat oratio contra principes et duces, copiarumque ductores primarios, qui se cum Absalone conjuraverant, et ei militabant; quos gravissima compellatone, et tamen temperatè mirabiliter pietatis humanitate, à facinorosis societate abducere conatur (c).

FLAMINIUS (d) initio regni à Davide scriptum suspicatur, sed non explicat, de utriusque regni initio intelligi velit, Iudaei an Israelitici. At initio Israelitici, Rudingerus respondet, minus convenit; ad ea autem tempora, quibus Hebraea Judae regnum capessere cepit, nequaquam est inconsonantem. Est enim in historià de bellis civilibus inter domum Saulis et Davidem, in regno Hebraeo. Queritur autem hoc modo de filiis Saulis, vel expositulabit potius cum ipsis et

(a) Veluti Moses, Sacerdos, ab Aben-Esra ad vers. 2 laudatus. Similiter Kimchi: *Certum esse videtur, hunc quoque Psalmum à Davide compositum fuisse, cum Absalomum fugeret. Iarchi solus in Saulis persecutione et calumniis hunc Psalmum directum existimat. Sed bene Estrom, Rudingerus: Sunt qui ad Saulicam tempora referre Psalmum audent, cum Saulis viro penè nunquam se regem appellare solet, abest ut de dignitate illa regia sua tam gloriose profiteri, et inter exitia quidem sua, poterit.*

(b) Inter eos Rudingerus quoque, l. c.: *Simplicissimum esse puto, maximeque consentaneum, ut ad abalonicas seditiois tempus referatur Psalmus. — Facio referre: Psalmo 62, qui sententias hujus relexit; sed, et cum Abalonicis ceteris, quorum multi sunt. Postquam autem tali commotione leniore nihil profecti ad hostes suos, postea dicit usurpat Psalmo 62 et aliorum contra eundem.*

(c) Eadem fere Pauli est sententia in Clavi, p. 10. Ut antecesserem, ita et hunc elegum martium putat in castris Davidicis, hostilia castra versus decantatum.

(d) In librum Psalmorum brevis Explanatio, p. 15. ed. Wald

PSAUME IV.

1. Le Seigneur, auteur de ma justice, me exauce lorsque je l'invoque; (ô Dieu!) vous avez élargi mon cœur dans la tribulation.

2. Ayez pitié de moi, et exauce ma prière.

3. Enfants des hommes, jusqu'à quand aurez-vous le cœur appesanti? Pourquoi aimez-vous la vanité, et cherchez-vous le mensonge?

4. Sachez donc que le Seigneur a choisi d'une manière admirable celui qui est saint, et qui lui apparaît en propre (ou dans qui il met ses complaisances). Le Seigneur m'exauce lorsqu'il l'invoquerai.

5. Mettez-vous en colère, et ne péchez point. Reprochez-vous, en prenant votre repos, les choses que vous avez conçues dans vos cœurs.

6. Offrez au Seigneur un sacrifice de justice, et espérez en lui. Plusieurs disent: Qui nous fera voir des biens?

7. Vous avez répandu sur nous, Seigneur, la lumière de votre visage: vous avez mis la joie dans mon cœur (1).

8. Bien plus que si vous aviez multiplié en ma faveur le blé, le vin et l'huile.

9. Pour moi je goûterai tout à la fois les douceurs du sommeil et du repos.

10. Parce que vous, Seigneur, vous nous avez établi dans la confiance.

is inprimis qui faciebant cum eis, et bello praerant, Abner et factione Injus.

Ad Schoe rebellionem, post Absalonem occisum, Psalmum refert Lightfoot (a), qui eum cum 2 Samuel. 20 legere jubet. Exprobat, inquit, populo, quod regnum suum sprevisset, et attendisset ad regnum, quod nihil esset nisi vanitas, ut Absalom prius, et nunc Sebae vers. 3. Monet Israelum et Judam, ne abrepti ira peccent, 2 Sam. 19, 43. Irascimini, et ne peccetis, vers. 5. Proficitur vers. 8, ex quo frumentum, vinum, et reliqua commestus multiplicata sibi erant à Barzillai, Sobi et Nahazo, 2 Sam. 17, 27, animus suum cepisse certam fiduciam de restitutione, ideoque securum quaesere velle, et pendere ab isthac benignitate et providentia qua ipsum ex aliis turbis liberarat et fausta hae auspicia produxerat.

Sed Venene in hoc carmine nullum placet occurrere indicium, ex quo pateat eos, quibuscum poeta hic agit, hostes ipsius fuisse, cum nec eo nomine insigniantur, nec hostilis in ipsum impetus his adscriptor: reprehendi tantum in his nimium vanitatis et mendacium rerum studium et contumeliosas fortè cogitationes et facta eorum in Davidem (vers. 5), quod sociis Davidis, contra eum propter gravissima mala, quibus premerentur, murmurantibus, conveniat, sed nullum praebet inimicorum charactere. Nec ullum se offerre signum regiae dignitatis in his impugnatè, versu quarto Davidem magis tanquam interioris admissionis apud Deum ministrum representari, quam regem. Respicere carmen ad statum in quem Davides cum sociis delapsus esset, admodum lactuosum, qui apus fuerit, affectus concitare, et socios contra Davidem incitare, isque sinistras de Dei favore erga ipsum, suspirare suspiciones. Congruere itaque optime illi tempori, quo Davides cum suis, à Philistaeis, cum Saulo decretoriè pugnè certaturis dimissus, Ziclague invenit flammis absumptum, et omnium familias ac bona ab Amaleicis spoliata et abducta. Quo casu omnes in lacrymarum eruperunt; sed socii, dolore in iram et indignationem verso, Davidem cum dicitis, tum factis petere corpus, et de ipso è medio tollendo consilia agitare; Davides contra,

(a) In Chronol. temp. veteris Testamenti, quae exstat in Opp. tom. 1, p. 67.